PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs périscolaire

Mercredis

Placet 'copains



Année 2023-2024





Sommaire

- Page 3 Présentation et description de l'Accueil de Loisirs
- Page 7 Fonctionnement de la structure
- Page 11 L'équipe pédagogique
- Page 16 Les projets
- Page 22 Les objectifs pédagogiques



Présentation et description de l'Accueil de Loisirs Planet' copains

L'Accueil de Loisirs est une structure dont l'organisateur est la commune de Nivillac. Nivillac est situé à l'extrême est du Morbihan et compte 4810 habitants sur une superficie de 5548 hectares. La commune est découpée en 4 principaux secteurs : le bourg, la Porte Garel, Saint Cry et Sainte Marie.

L'Accueil de Loisirs se situe dans le bourg de Nivillac, il est ouvert depuis 2000.

Locaux, sites exploitables et matériel utilisable par l'AL:

- Salle des sports et terrains multiports
- Salle du foyer rural avec cuisine aménagée
- Salle du Docteur PICAUD dans le bourg
- Bois de la Boissière
- Cantine municipale
- Ancien camping municipal en herbe
- Structures jeux extérieurs et skate parc
- Minibus de 9 places

Les différents partenariats possibles

- L'école de musique
- Le Forum
- La médiathèque
- Les différents services de la commune (services techniques, espaces verts, police municipale, médiathèque...)
- La piscine
- Le centre équestre
- La résidence autonomie
- Les associations sportives et culturelles de la commune
- Le réseau de professionnels du territoire

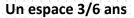
L'Accueil de Loisirs accueille des enfants de 3 à 13 ans les mercredis. Afin d'être au plus proche des besoins physiologiques et de respecter le développement physique et intellectuel des enfants et des jeunes, ils sont répartis en 2 tranches d'âges : les 3/6 ans et les 6/13 ans. Le bâtiment est divisé en 2 parties afin d'assurer un accueil différencié pour les 2 groupes avec entrées et cours indépendantes.

L'Accueil de loisirs est déclaré auprès de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport) ; nous sommes donc tenus :

- d'élaborer un projet pédagogique
- de respecter un taux d'encadrement réglementaire et une certaine qualification des animateurs
- de suivre la réglementation en vigueur spécifique aux Accueils Collectifs de Mineurs (déclaration d'ouverture, capacités d'accueil, qualification des équipes...)

L'Accueil de Loisirs des mercredis s'inscrit aussi dans le plan mercredi, label mis en place en 2018 visant à garantir aux familles la qualité éducative des activités proposées aux enfants.

Les différents espaces



- * une grande salle d'activités aménagée en différents petits « coins »
- * une salle de motricité utilisée comme salle d'activités et de repos
- * une salle de sieste
- * des sanitaires enfants et adultes
- * un bureau
- * un local de rangement intérieur et un local extérieur
- une cour extérieure avec des sanitaires



Un espace 6/13 ans

- * une grande salle d'activités divisible en 2 parties au rez-de-chaussée
- * une salle d'activités à l'étage
- * des sanitaires
- * une salle pour les animateurs et une cuisine (commune pour les 2 tranches d'âge)
- * un local de rangement pour le matériel
- * deux garages (un dédié aux jeux de cours et un autre dédié au rangement du minibus et du matériel de camping)
- * une cour extérieure avec des sanitaires

La salle du Docteur Picaud dans le bourg :

- une salle divisée en plusieurs espaces: « coin » salon, espace jeux de sociétés, espace activités
- un espace sanitaire



Fonctionnement de la structure



Capacités d'accueil

3/6 ans: 40 enfants 6/13 ans: 56 enfants

Total: 96

Horaires

Accueil échelonné des enfants de 8h à 10h

Temps de repas de 12h à 13h30

(avec possibilité de manger ou non à la cantine)

Départ échelonné de 17h à 18h

Pré et post accueil de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30

Inscriptions

Les enfants peuvent être inscrits à la journée ou à la 1/2 journée avec ou sans repas.

Pour toute nouvelle inscription, un dossier doit être rempli et remis au service enfance/jeunesse, il est valable de septembre à fin août.

Les familles procèdent aux réservations par le biais du portail « mon espace famille », les réservations peuvent être faites tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Annulations:

Le lundi de la semaine A pour toutes les prestations du mercredi de la semaine B

Communication

Les informations relatives au fonctionnement des mercredis sont disponibles sur le site internet de la commune et sur l'onglet « actualité » du portail famille.

Certaines informations sont diffusées aux familles par mail.

Les programmes d'activités élaborés pour chaque période peuvent être consultés par les familles sur le site internet de la commune ou sur le portail famille.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs se rend disponible afin de répondre aux questions ou demandes des familles.

Les tarifs applicables au 1er septembre 2023:

NIVILLAC ET COMMUNES CONVENTIONNEES*	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	5.15€	8.65€	9.80€	11.05€	12.25€
½ journée	2.60€	4.35€	5.00€	5.55€	6.15€
Repas	3.74€	3.77€	3.81€	3.85€	3.89€
Pré et post accueil (7h30 à 8h et 18h à 18h30)	0.49 le 1/4h	0.50 le 1/4h	0.51 le 1/4h	0.52 le 1/4h	0.53 le 1/4h

HORS CONVENTION	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
	0 à 600€	601€ à 850€	851€ à 1050€	1051 à 1250€	≥1251€
Journée	Tarif unique à 20.17€				
½ journée	Tarif unique à 10.08€				
Repas	Tarif unique à 7.90€				
Pré et post accueil (7h30 à 8h et 18h à 18h30)	Tarif unique à 0.61€ le ¼ heure				

^{*}communes conventionnées : LA ROCHE BERNARD, FEREL pour les enfants scolarisés à l'école publique Andrée Chédid, écoles privées St louis et Ste Thérèse, école privée St Michel de La Roche Bernard, HERBIGNAC pour les enfants ayant une dérogation jusqu'à la fin de leur scolarité à l'école publique Andrée CHEDID et l'école privée St Michel de La Roche Bernard.

Une journée type à l'Accueil de loisirs

- * 7h30 8h : pré accueil
- * 8h 10h : accueil échelonné
- * 10h 12h : temps d'activité
- * 12h 13h30 : temps de repas
- * 13h30 15h: temps calme pour les 3/6 ans
- * 13h30 14h15: temps calme pour les 6/13 ans
- * 13h30 16h : sieste avec réveil échelonné pour les 3/6 ans
- * 14h15 16h30 : temps d'activité pour les 6/13 ans
- * 15h 16h30 : temps d'activité pour les 3/6 ans
- * 16h30 17h : goûter
- * 17h 18h : départ échelonné
- * 18h-18h30 : post-accueil

Cette journée peut bien sûr être modifiée suivant les activités, interventions et sorties proposées et suivant les besoins et rythme des enfants.

L'équipe pédagogique



Les parents nous confient leurs enfants. Il est de notre responsabilité de garantir leur sécurité physique, affective et morale. Par définition, l'animateur est celui qui motive, agit, anticipe, écoute, observe, veille au respect de chacun et au respect du matériel, suscite et prend des initiatives, s'implique, encourage la coopération, s'adapte...

En bref, l'animateur n'est pas là pour « garder » ou pour «occuper» les enfants, mais bien pour ANIMER.

La nature des activités de l'Accueil de Loisirs exige une présence continue du personnel pédagogique auprès des enfants et implique une responsabilité éducative, de surveillance et d'animation.

Cette présence est de caractère moral et juridique au regard de :

La bonne réalisation du projet pédagogique et du programme d'activités La sécurité affective et physique des enfants Le respect de leur personnalité et de leurs droits

L'exercice de ces différentes responsabilités exige donc :

La recherche d'une attitude éducative constante

La connaissance et le respect des différentes réglementations

Un savoir être et un savoir faire fondé sur la prévention, l'écoute et la connaissance des besoins et possibilités des enfants et de l'environnement dans lequel se déroulent les activités.

Définition d'une équipe pédagogique selon les animateurs de Planet' copains :

« Une équipe pédagogique, c'est une groupe d'individus travaillant en cohésion, dans le respect et le partage afin d'élaborer et de mettre en place un projet commun dont l'objectif principal est le bien être de l'enfant; le tout dans la bienveillance et la bonne humeur. »

LES ANIMATEURS STAGIAIRES BAFA*

Avant le séjour, la direction (directrice ou directrice adjointe) rencontre les stagiaires pour leur expliquer comment se dérou-lera leur évaluation.

Chaque semaine, ils ont une feuille d'évaluation à remplir qui permet de faire le point sur les savoirs, savoir-faire et savoir-être. Cet outil leur permet d'analyser leur travail.

Les stagiaires rencontrent la direction une fois par semaine afin de faire le bilan de leur évaluation. A la fin de cette rencontre, la direction et le stagiaire fixent des objectifs pour les semaines futures.

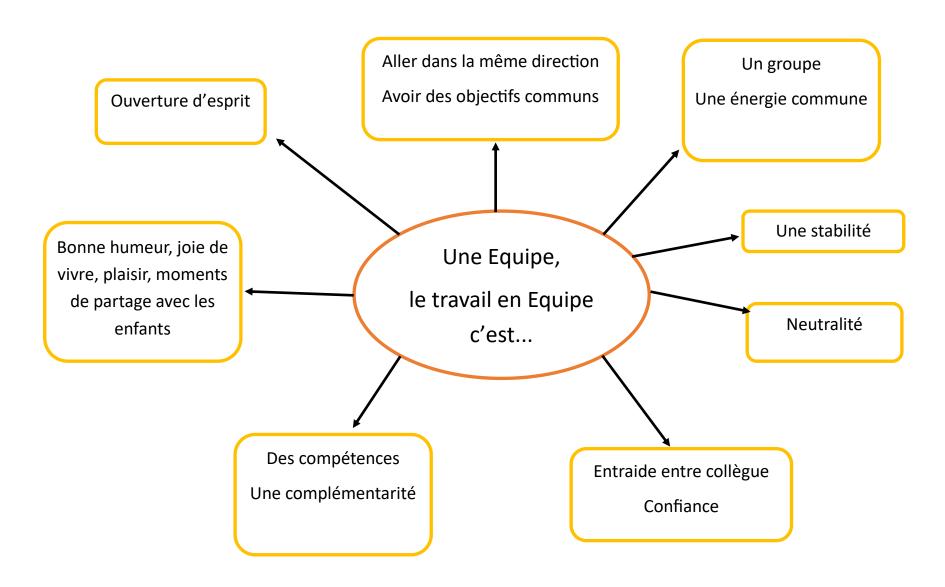
A tous moments, les stagiaires peuvent (si besoin) demander des informations, des conseils à l'équipe d'animateurs et à l'équipe de direction.

*Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur

LES NON NEGOCIABLES DE L'EQUIPE DE DIRECTION

- * Etre capable de s'investir dans la préparation de l'Accueil de Loisirs et dans les bilans.
- * Auto-évaluer ses animations
- Ne pas mettre en danger physique ou moral les enfants et les jeunes
- Respecter le projet pédagogique
- La consommation de tabac et d'alcool est interdite dans les locaux et dans les cours
- La consommation de substances illicites est interdite
- * Respecter les locaux et le matériel
- Etre à l'écoute des enfants et des jeunes et rassurer si besoin

Equipe et travail en équipe: Définition selon les animateurs de Planet'Copains



Le personnel

Composition de l'équipe en Accueil Collectif de Mineur selon la règlementation en vigueur :

L'équipe doit être composée au minimum de 50% d'animateurs titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) ou diplôme équivalent, un maximum de 50% de l'équipe peut être stagiaire BAFA et un maximum de 20% de l'effectif total peut être non diplômé

L'équipe pédagogique des mercredis pour l'année 2023-2024:

Equipe de direction :

- Maïc DANIGO, Directrice Titulaire d'un BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire)
- * Anne-Sophie AYRAULT, Directrice adjointe titulaire d'un DEJEPS (Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)

Equipe d'animation:

Lisa BAUCHEREL, Vanessa BIZEUL, Jordane DUCOS, Delhia FEKIH, Alice LE THIEC, Julie MORINIERE, Hélène SORET, Louis VERDAGUER

Les projets

Un Accueil de Loisirs c'est différents projets : des projets afin de donner du sens aux actions



Le projet éducatif

Le projet éducatif est rédigé par l'organisateur d'une structure d'accueil. C'est un document qui relate les valeurs éducatives de l'organisateur, sa vision du monde idéal dans lequel pourraient évoluer les différents publics accueillis au sein des structures qu'il organise.

Le projet éducatif prend en compte les spécificités du territoire : la population, la situation géographique, les installations, les ressources humaines et financières...

A Nivillac, l'organisateur des Accueils de loisirs est la commune, ce sont donc les élus qui élaborent et définissent le projet éducatif.

« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain : notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

L'offre éducative doit être de qualité. De ce fait, les projets, actions, les Accueils de Loisirs :

- → Doivent permettre, l'intégration, le développement des valeurs du « vivre ensemble », les notions de solidarité, d'égalité, de fraternité et de bienveillance.
 - Accès pour tous, sans discrimination, quel que soit son handicap, sa religion, sa différence
 - Créer du lien entre tous les acteurs qui gravitent autour des enfants et des jeunes
 - Mettre en place une articulation cohérente entre les temps scolaires et les temps hors scolaires
 - Mettre en place des tarifs au Quotient Familial
 - Lutter contre l'isolement des jeunes
 - Favoriser la bienveillance et le partage
- → Doivent développer l'esprit critique afin de pouvoir se construire tant sur le plan du corps que de l'esprit. Ils doivent aussi permettre de développer des savoir-être et savoir-faire dans un cadre respectueux et sécurisant.
 - Proposer des activités de qualité, diversifiées et créatives, donner du sens, en complémentarité de l'école.
 - S'adapter aux différents rythmes et mettre en place des aménagements particuliers, selon l'âge, les besoins et les capacités.
 - Les responsabiliser, leur faire prendre conscience de leur potentiel, de leur limite, les stimuler : développer l'estime de soi.
 - Développer les espaces d'expression, être à leur écoute, leur permettre de faire émerger des choix.
 - Développer les partenariats avec les associations locales, services municipaux et les acteurs enfance/jeunesse du territoire.
 - Mettre en place des actions permettant d'être acteur de la vie locale (dispositif argent de poche, Conseil Municipal des

→ Doivent être des lieux d'éducation et de pratique citoyenne notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale

- Inscrire les activités des temps libres sur le territoire et en relation avec les acteurs locaux.
- Développer les partenariats avec les associations locales, services municipaux et les acteurs enfance/jeunesse du territoire.
- Mettre en place des actions permettant d'être acteur de la vie locale (dispositif argent de poche, Conseil Municipal des Jeunes).
 - Développer l'accueil et les actions du public adolescent.
 - Mettre en place des actions de prévention.

Le Plan Mercredi

Le plan mercredi est un label mis en place depuis 2018 qui vise à repenser les différents temps de l'enfant dans leur globalité en articulant d'avantage les temps scolaires, les temps extrascolaires et périscolaires, afin d'assurer une continuité.

Le plan mercredi vise aussi à proposer aux enfants une offre d'activités de qualité.

La charte de qualité Plan Mercredi se décline en 4 axes principaux:

- La complémentarité et la cohérence éducative des différents temps de l'enfant
- L'accueil de tous les publics, assurer l'inclusion de tous les enfants souhaitant participer à l'accueil
- Inscrire les activités proposées sur le territoire et en relation avec les acteurs locaux: associations (sportives, culturelles...), les sites naturels et historiques...
- Le développement d'activités éducatives de qualité

Le plan mercredi est formalisé par la signature d'une convention entre:

- Le maire
- Le préfet du département
- Le directeur académique des services de l'éducation nationale
- Le directeur de la CAF

Le projet pédagogique

Le projet pédagogique est en lien direct avec le projet éducatif de la commune, il permet de traduire de manière concrète, sur le terrain, les valeurs éducatives de l'organisateur.

- Il est élaboré et rédigé par l'équipe pédagogique de la structure, ici par l'équipe de l'Accueil de Loisirs Planet'copains (animateurs et direction).
- C'est un document qui est propre à chaque structure d'accueil.
- C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, le public accueilli et l'organisateur.
- Il définit les conditions d'organisation et de fonctionnement de l'Accueil de Loisirs.
- C'est le document de référence sur lequel s'appuient tous les acteurs, tout au long de l'action.
- Il permet de construire une démarche pédagogique, de donner du sens aux activités proposées et aux différents temps de vie de l'enfant.

Les objectifs pédagogiques



Les objectifs pédagogiques ont été définis par l'équipe pédagogique de l'Accueil de Loisirs (équipe de direction et animateurs). Afin de définir les objectifs pédagogiques, l'équipe s'est appuyée sur les valeurs du projet éducatif de la commue, sur la charte du plan mercredi. Elle a pris en compte les retours des enfants, leurs besoins et leurs attentes.

Notre principal objectif est de faire en sorte que les enfants que nous accueillons au sein de la structure passent de bons moments avec les copains et prennent du plaisir à venir à Planet'copains. L'Accueil de Loisirs, c'est aussi un lieu de détente, au sein duquel nous mettons tout en œuvre pour respecter le rythme de chaque enfant selon son âge, et assurer sa sécurité physique et morale.

Un Accueil de Loisirs, c'est aussi un lieu d'apprentissage du vivre ensemble afin de permettre à tous les enfants et les jeunes de grandir, d'évoluer dans de bonnes conditions. Vivre ensemble, c'est aussi porter une attention particulière à l'enfant ou au jeune en tant qu'un individu évoluant au sein d'un groupe.

L'Accueil de Loisirs doit permettre l'intégration, le développement des valeurs du « vivre ensemble » , les notions de solidarité, d'égalité, de fraternité et de bienveillance

OBJECTIFS	MOYENS	ROLE DE L'EQUIPE (animateurs et direction)
Favoriser l'accueil pour tous afin de développer les notions de tolérance les uns envers les autres (entre enfants, entre animateurs et enfants, entre animateurs)	l'accessibilité la plus large possible Mise en place d'activités respectant les capacités	Etre force de propositions
Favoriser la communication (entre enfants, entre enfants et animateurs, entre animateurs, avec la direction et avec les parents) afin de développer une cohésion de groupe.	réseaux sociaux)	Utiliser différents vecteurs de communication et les alimenter Mettre en place des animations/temps forts avec les familles
Développer le vivre ensemble et la fraternité à travers des actions communes, afin d'éviter les clivages entre les différentes tranches d'âge et de faciliter le passage des petits dans le groupe des grands par exemple.	par trimestre) regroupant les différentes tranches	Créer et proposer des jeux adaptés aux différents âges Favoriser les échanges et le partage entre grands et petits en responsabilisant les plus grands par exemple Proposer aux enfants d'organiser eux-mêmes des activités
Permettre aux enfants de l'AL de participer à des actions de solidarité en partenariat avec les structures du territoire (écoles, associations type restau du cœur, secours populaire) afin de les sensibiliser à la notion de solidarité.	associations et structures locales	Se renseigner sur les projets locaux en cours de réalisation, élaborer un répertoire Contacter et rencontrer les structures du territoire S'informer sur les campagnes nationales

L'AL doit permettre de développer l'esprit critique afin de pouvoir se construire tant sur le plan du corps que de l'esprit. Il doit aussi permettre de développer des savoir-être et savoir-faire dans un cadre respectueux et sécurisant.

OBJECTIFS	MOYENS	ROLE DE L'EQUIPE (animateurs et direction)
Permettre aux enfants de l'AL de pratiquer divers sports collectifs et individuels afin de les sensibiliser au différentes valeurs du sport: santé, fairplay, coopération	Pratique de différents sports	autour les JO
Sensibiliser les enfants à la notion de différence et à la tolérance afin de favoriser le vivre ensemble	Mise en place de projets sur la thématique de la différence, l'acceptation de la différence Formation des animateurs	Rechercher des outils supports: livre, film, malle pédagogique
Mettre en valeur les différents savoirs (faire/être/agir) des enfants à travers la proposition de nouvelles activés et techniques		Susciter l'envie des enfants, les inciter à tester de nouvelles choses S'adapter aux besoins, envies, capacités des enfants
Responsabiliser les enfants sur la vie quotidienne afin de les rendre acteurs de la vie de la structure : respect des locaux, hygiène, goûter	vie: affichage, discussion Communication au sein de l'équipe et entre les animateurs et les enfants Donner des responsabilités aux enfants sur les temps	par exemple dans le choix des goûters Faire participer les enfants au rangement Utiliser des outils adaptés aux âges des enfants:

L'Accueil de Loisirs doit être un lieu d'éducation et de pratique citoyenne notamment en favorisant l'ouverture à la vie locale

OBJECTIFS	MOYENS	ROLE DE L'EQUIPE (animateurs et direction)
Développer les projets en partenariat avec la résidence autonomie afin de créer, à nouveau, du lien entre les résidents et les enfants	Mise en place de moments conviviaux entre les enfants et les résidents : goûter, loto Mise en place d'échanges de courriers entre les 2 structures : cartes de vœux	Proposer des activités adaptées à tous
Développer des projets en partenariat avec les acteurs de la vie locale de la commune : services municipaux, associations, artisans, pompiers	Mise en place de temps d'échange, d'actions communes avec les différents acteurs locaux Intégrer ou monter des projets en partenariat avec les acteurs locaux	Se renseigner sur la vie locale et sur les projets impulsés par les différents acteurs
Mettre en place des actions de sensibilisation à l'environnement afin que les enfants prennent conscience de la nature qui les entoure et de son importance		l'environnement Documentation
Sensibiliser les enfants de l'Accueil de Loisirs à la vie communale et au fonctionnement d'une municipalité	Mettre en place des projets en partenariat avec la mairie Mise en place de rencontres et échanges avec élus	Se renseigner sur le fonctionnement d'une municipalité Prendre contact avec les élus afin de prévoir des rencontres

Mise en valeur des richesses d'un territoire

OBJECTIFS	MOYENS	ROLE DE L'EQUIPE (animateurs et direction)
Sensibiliser les enfants de l'AL à l'histoire de la commune et de ses environs dans le but qu'ils s'approprient leur territoire et le préserve.		Documentation sur l'histoire et le patrimoine Recherche d'acteurs locaux pouvant intervenir Activités en lien avec l'histoire de la commune et son patrimoine
Découvrir ou « redécouvrir » le territoire afin de proposer aux enfants une ouverture sur l'extérieur et leur permettre de « sortir » de l'Accueil de Loisirs	Mise en place de partenariats locaux existants ou à créer Mise en place d'une action phare à chaque fin de période S'appuyer sur les connaissances des enfants	Recherche de partenariats possibles

L'intégration des enfants porteurs de handicap

Nous accueillons des enfants porteurs de handicap. Il nous a donc paru primordial de réfléchir à comment accueillir ces enfants dans les meilleures conditions possibles. Les objectifs de cet accueil sont :

- * permettre aux enfants porteurs de handicap de passer de bons moments avec les autres enfants
- * Répondre aux besoins physiologiques des enfants porteurs de handicap afin de ne pas les mettre en insécurité.
- Développer chez les autres enfants de l'AL le respect de la différence

Avant l'accueil:

Il est essentiel pour la directrice de pouvoir rencontrer l'enfant, ses parents, et au besoin son médecin ainsi que l'équipe éducative.

Cette rencontre permettra de connaître l'enfant, son comportement, ses différents troubles, de présenter le handicap, mais aussi pour les parents de nous expliquer ce qu'ils attendent de cette intégration.

La directrice devra, elle aussi, expliquer le fonctionnement de l'accueil et mettre en confiance les parents et l'enfant qui arrive dans un univers encore inconnu.

A la fin de cet entretien est établie une fiche de renseignements complémentaires (qui est confidentielle) ou pour certains un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé).

Bien sûr la directrice se doit d'informer et de sensibiliser l'équipe d'encadrement.

<u>Pendant l'accueil :</u>

Les animateurs ou l'animateur référent devra répondre aux besoins premiers de l'enfant (le changer, le nourrir si besoin...), l'accompagner dans les différents moments de la vie quotidienne, dans les temps d'activités et dans les relations au groupe. Il est important de discuter avec tous les enfants et surtout de répondre aux questions de chacun.

Le but est que l'enfant porteur de handicap vive des temps de plaisir avec les autres enfants. Cela permettra aussi d'aborder la notion de la différence. Il est aussi important que l'équipe d'encadrement ne surprotège pas l'enfant porteur de handicap, afin que cela ne freine pas son évolution.

Après l'accueil:

Le retour quotidien fait aux parents est primordial. Il peut être fait comme pour les autres enfants à l'oral en fin de journée. Il s'agira de préciser les points positifs et les limites de l'accueil de l'enfant du point de vue des parents et de l'équipe pédagogique. Au besoin, à la fin du séjour de l'enfant, ce bilan pourra se faire par écrit. Il est aussi important de discuter en équipe afin de connaître le vécu des animateurs sur la journée (les problèmes rencontrés, les points positifs, les pistes d'amélioration possibles).

L'équipe pédagogique devra se poser la question : l'intégration de l'enfant porteur de handicap est – elle réussie ?